

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 2 mars 2010 à 19h35.

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux téléspectateurs à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2010-03-72

Il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 33: autres items

1. OUVERTURE DE LA SESSION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 FÉVRIER ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

LÉGISLATION

4. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 659 300 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS AU PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SOUS LA RUE ENNIS

AQUEDUC – ÉGOUTS - ORDURES

5. CLUB DE MOTONEIGISTES BEAUX-SENTIERS : DEMANDE DE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

6. RÉFECTION DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

6.1) RUE BELLEGARDE ET CHAMPAGNE NORD

6.1.1) TRAVAUX D'ARPENTAGE

6.1.2) BORDURE DE CIMENT

6.1.3) DIAMÈTRE DE LA CONDUITE D'AQUEDUC

6.2) RUE PRINCIPALE OUEST

6.2.1) DIAMÈTRE DE LA CONDUITE D'AQUEDUC

6.2.2) HONORAIRES GÉNIVAR

7. BRIS BORNE-FONTAINE : OFFRE DE QUITTANCE

URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8. POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DES PROPRIÉTÉS DE LA MUNICIPALITÉ ET DES PROMESSES D'ACHAT

9. DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. : FERME LUCHEN ENR.

10. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE DE MONSIEUR ROBERT DUTIL, DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD

11. BALAYAGE DES RUES

12. CEB : SOUPER ANNUEL

13. PROPRIÉTÉS RUE ENNIS : PROMESSE DE VENTE

FINANCES

14. MANDAT : BLANCHETTE VACHON ET ASSOCIÉS REDDITION DES COMPTES – TAXES D'ACCISE SUR L'ESSENCE

15. RÈGLEMENT D'EMPRUNT : FRAIS INCIDENTS (HONORAIRES DES INGÉNIEURS)

16. EMPRUNT - DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE : AFFECTATION DES PRODUITS DE LA VENTE DES TERRAINS

17. VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

18. COMPTES DU MOIS

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE

19. ACHAT :

19.1) ARMOIRE À «BOLTS»

19.2) PIÈCES EN CONSIGNATION

- 19.3) CLÉ DYNAMOMÉTRIQUE
- 19.4) REMORQUE FERMÉE
- 19.5) ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ – ÉTANGS
D'ÉPURATION
- 19.6) PNEUS

20. APPEL D'OFFRES :

20.1) FOURNITURE SUR DEMANDE DE MATÉRIEL EN
VRAC

20.2 NIVELEUSE

LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

21. COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

21.1) DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA JOURNÉE
FAMILIALE 2010

21.2) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ANNUELLE

22. SENTIER VÉLO PÉDESTRE : CONFIRMATION DU TRACÉ

23. OFFRE PUBLICITAIRE : LE BOTTIN DU GRANIT

24. MOISSON BEAUCE : DEMANDE DE DON ANNUELLE

25. LA FÊTE DES VOISINS

26. SERVICE DES INCENDIES : EMBAUCHE D'UN POMPIER
VOLONTAIRE

27. DÉFIBRILLATEUR

PERSONNEL

28. DIRECTRICE GÉNÉRALE/SEC-TRÈS. : CONGRÈS DE
L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU
QUÉBEC

29. FRAIS DE DÉPLACEMENT

INFORMATION

30. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

31. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

32. CORRESPONDANCE

33. AUTRES ITEMS

- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : FESTIVAL
BEAUCERON DE L'ÉRABLE – VEILLÉE DES
CANTONS
- OFFRE D'ACHAT : POMPE ENDOMMAGÉE
- APPEL D'OFFRES : DYNAMITAGE

34. PÉRIODE DE QUESTIONS

35. CLÔTURE DE LA SESSION

3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 FÉVRIER ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2010

2010-03-73

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance régulière du 2 février, de la séance extraordinaire du 23 février 2010 ;

En conséquence, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice générale - Secrétaire-Trésorière.

4. AVIS DE MOTION : RÉGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 659 300\$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS AU PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SOUS LA RUE ENNIS

Le conseiller monsieur Mario Breton a donné un avis de motion pour l'adoption d'un règlement décrétant un emprunt de 659 300 \$ pour défrayer les coûts relatifs au prolongement du réseau d'aqueduc et d'égouts sous la rue Ennis.

5. CLUB DE MOTONEIGISTES BEAUX-SENTIERS : DEMANDE DE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

2010-03-74

Considérant que l'immeuble appartenant au Club de motoneigistes Beaux-Sentiers sis au 393, Neuvième rang n'est pas desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux;

Considérant que ledit Club désire raccorder leur propriété auxdits réseaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'autoriser le Club de motoneigistes Beaux-Sentiers à procéder au raccordement de leur propriété mentionnée en préambule aux réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux. Les travaux seront à leur frais et exécutés par leurs membres sous la supervision d'un employé municipal.

6. RÉFECTION DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

6.1) RUE BELLEGARDE ET CHAMPAGNE NORD

6.1.1) TRAVAUX D'ARPENTAGE

2010-03-75

Considérant que des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts sous les rues Bellegarde et Champagne Nord (de l'intersection de la rue Principale jusqu'à l'adresse 424) auront lieu au cours de l'été 2010;

Considérant qu'il est préférable de faire border et cadastrer lesdites rues avant le début des travaux;

Considérant que monsieur Francis Carrier, arpenteur-géomètre, propose d'effectuer les travaux d'arpentage pour la somme approximative de mille huit cents dollars (1 800);

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité de retenir les services de monsieur Francis Carrier, arpenteur-géomètre, pour les travaux d'arpentage dans les rues Bellegarde et Champagne Nord pour la somme approximative de mille huit cents dollars (1 800).

6.1.2) BRODURE DE CIMENT

2010-03-76 **Considérant** que les propriétaires de la rue Bellegarde demandent la mise en place de bordures de ciment suite aux travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts;

En conséquence, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'acquiescer à la demande des contribuables de la rue Bellegarde et de demander à la firme Génivar d'ajouter les bordures de ciment aux plans et devis.

6.1.3) DIAMÈTRE DE LA CONDUITE D'AQUEDUC

2010-03-77 Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'installer des conduites d'aqueduc de huit (8) pouces de diamètre dans les rues Bellegarde et Champagne Nord (intersection de la rue Principale jusqu'à l'adresse 424).

6.2) RUE PRINCIPALE OUEST

6.2.1) DIAMÈTRE DE LA CONDUITE D'AQUEDUC

2010-03-78 Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité d'installer une conduite d'aqueduc

- de dix (10) pouces de diamètre à partir de la conduite de dix pouces existante - intersection du Neuvième rang, en direction est, jusqu'à l'intersection de la rue Lachance ;
- de huit (8) pouces de diamètre à partir de l'intersection du Neuvième rang, en direction ouest, jusqu'à l'adresse 301.

6.2.2) HONORAIRES GÉNIVAR

2010-03-79 **Considérant** que la Firme Génivar demande une révision des honoraires du projet de la rue Principale Ouest en fonction du coût estimé actuel des travaux;

Considérant que de nombreux ajouts et items non prévus lors du

dépôt de la soumission se sont présentés ex. : chemin de détour, gestion des sols contaminés, remblai de tranchée à remplacer et desserte en aqueduc et égouts du garage municipal (289, route de Shenley Ouest);

Considérant que le conseil municipal ne désire plus prolonger les services d'aqueduc et d'égouts jusqu'au garage municipal sis au 289, route de Shenley Ouest;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité d'accepter les ajustements d'honoraires proposés par la Firme Génivar pour les travaux de réfection de la rue Principale Ouest d'un montant de quarante-neuf mille neuf cent cinquante-huit dollars et vingt-sept sous (49 958.27) (**plans et devis 32 132.89 \$ surveillance des travaux 17 825.38 \$**); D'aviser la firme Génivar que les réseaux d'aqueduc et d'égouts ne seront pas prolongés jusqu'au 289, route de Shenley Ouest.

7. BRIS BORNE-FONTAINE : OFFRE DE QUITTANCE

Ce point est remis au prochain comité de travail.

8. POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DES PROPRIÉTÉS DE LA MUNICIPALITÉ ET DES PROMESSES D'ACHAT

2010-03-80

Considérant qu'il est devenu nécessaire de réviser le contenu des promesses d'achat de terrain du développement domiciliaire des rues Boutin/Ennis/Pelchat;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité

DE retirer le 4^{ième} paragraphe de l'article 1.3.1 ;

D'ajouter la clause suivante à l'article 2.9 :

Les parties conviennent que le sciage de la bordure de ciment, pour l'aménagement de l'entrée automobile, est aux frais de l'acquéreur. Les travaux pourront être exécutés par un entrepreneur au choix de l'acquéreur, sous la supervision d'un employé municipal, ou par la municipalité. Advenant que l'acquéreur requière les services de la municipalité, les frais seront facturés au prix coûtant.

9. DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. : FERME LUCHEN ENR.

2010-03-81

Considérant que la Ferme Luchen enr. demande à la Commission de la Protection du territoire agricole du Québec de renouveler, pour une période de 10 ans, l'autorisation d'exploiter le banc de gravier sur les lots 23 A-P, 23 B-P, 24 A-P et 24 B-P rang 10 Sud cadastre du Canton de Shenley;

Considérant que la demande est conforme au règlement de zonage et

qu'il n'a pas d'autre espace approprié disponible ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole pour ce type d'exploitation;

En conséquence il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité de recommander à la Commission de la Protection du territoire agricole du Québec d'autoriser, la Ferme Luchen enr., d'utiliser à une fin autre que l'agriculture les lots 23 A-P, 23 B-P, 24 A-P et 24 B-P rang 10 Sud cadastre du Canton de Shenley pour l'exploitation de gravier.

10. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE DE MONSIEUR ROBERT DUTIL, DÉPUTÉ DE BEAUCE-SUD

2010-03-82

Considérant que chaque année, la municipalité doit apporter des améliorations à son réseau routier ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Quirion, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité d'adresser à notre député, Monsieur Robert Dutil, une demande d'aide financière dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire pour un montant évalué à environ cent quarante mille dollars (140 000 \$) à savoir :

- Élargissement et rechargement de la chaussée du rang Le Petit-Shenley sur une longueur de 780 mètres par 3 mètres de large (section entre l'intersection de la route de Shenley Ouest et les érablières) : 40 000 \$
- Réfection de la chaussée – rue Ennis : 100 000\$.

11. BALAYAGE DES RUES

2010-03-83

Considérant que chaque printemps la Municipalité embauche une compagnie pour le balayage des rues ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de retenir les services du « vacuum truck » et balayage des Entreprises SC Classique pour l'entretien des rues au coût de 120 \$ l'heure, taxes en sus et transport inclus.

12. CEB : SOUPER ANNUEL

2010-03-84

Considérant que le Conseil Économique de Beauce organise le jeudi 13 mai prochain un souper d'affaires prestige;

Considérant que monsieur Herman Bolduc, maire, désire y assister;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses relatives à l'inscription de monsieur Herman Bolduc, maire au souper d'affaires prestige du Conseil Économique de Beauce.

13. PROPRIÉTÉS RUE ENNIS : PROMESSE DE VENTE

2010-03-85 **Considérant** que le propriétaire de l'immeuble identifié par le numéro de matricule 7992 21 0200 a déposé au conseil municipal une promesse de vente d'immeuble ;

Considérant que ladite promesse est valide jusqu'au 8 avril 2010 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à la promesse de vente proposée par le propriétaire de l'immeuble identifié par le numéro de matricule 7992 21 0200.

**14. MANDAT - BLANCHETTE VACHON ET ASSOCIÉS :
REDDITION DE COMPTES – TAXE D'ACCISE SUR
L'ESSENCE**

2010-03-86 **Considérant** qu'une reddition de comptes est obligatoire pour la libération de la retenue du programme de la Taxe d'accise sur l'essence ;

Considérant que cette reddition de comptes doit être validée par un vérificateur externe ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme Blanchette Vachon et Associés s.e.n.c.r.l comptables agréés, à titre de vérificateur externe de la municipalité, pour la validation de la reddition de comptes et la production du rapport démontrant que les conditions de versement exigées dans le cadre du programme de la Taxe d'accise sur l'essence ont été respectées.

**15. RÈGLEMENTS D'EMPRUNT : FRAIS INCIDENTS
(HONORAIRES DES INGÉNIEURS)**

2010-03-87 Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité d'imputer aux dépenses des différents règlements d'emprunt les honoraires des ingénieurs (frais incidents) facturés avant l'approbation des règlements d'emprunt par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.

**16. EMPRUNT DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE :
AFFECTATION DES PRODUITS DE LA VENTE DES
TERRAINS**

2010-03-88 Il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité d'affecter au financement du règlement d'emprunt 68-2008, les produits des ventes des terrains du développement domiciliaire des rues Boutin/Pelchat/Ennis de l'année 2009.

17. VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

2010-03-89 **Considérant** qu'un payeur retardataire n'a pas acquitté, dans les

délais prescrits, son compte de taxes 2008 ;

Considérant qu'en vertu de la résolution 2009-11-306, ledit dossier fut transmis à la MRC de Beauce-Sartigan pour vente de non-paiement de taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité de poursuivre les démarches pour vente de non-paiement de taxes du dossier cité en préambule étant donné la récurrence du défaut de payer du propriétaire.

18. COMPTES DU MOIS

2010-03-90

Les comptes du mois de février sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de février 2010 au montant de 118 797.61\$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 26 488.72\$, les comptes à payer représentent 77 767 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 14 541.89\$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FOND

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2010 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2010-03-90.

Edith Quirion, D. G.- Sec.-Trés.

19. ACHAT

19.1) ARMOIRE À BOLTS

2010-03-91

Il est proposé monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité d'acquérir une armoire à « bolts » pour la somme approximative de quatre cent soixante-seize dollars (476), taxes en sus.

19.2) PIÈCES EN CONSIGNATION

2010-03-92

Considérant que le conseil municipal a accepté, par sa résolution 2010-01-11, de prendre en consignation des pièces du Centre du Camion de Beauce pour l'entretien de la flotte de camions;

Considérant qu'après réflexion les employés municipaux désirent, plutôt, maintenir un inventaire de pièces ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'annuler la résolution 2010-01-11.

19.3) CLÉ DYNAMOMÉTRIQUE

2010-03-93 Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'acquérir une clé dynamométrique pour la somme de six cent quatre-vingt-neuf dollars (689), taxes en sus.

19.4) REMORQUE FERMÉE

2010-03-94 **Considérant** que l'acquisition d'une remorque fermée est nécessaire pour l'entreposage de l'outillage servant à la réparation de bris d'aqueduc ou autres travaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité

D'acquérir auprès de l'entreprise Antiquité de Beauce Inc., une remorque fermée neuve de l'année 2010 (numéro de série JA714TAZ – 5NHUTS420AW041465) pour la somme de 4 795 \$, négociable, taxes en sus ;

D'autoriser la location des équipements nécessaires (camionnette, etc.) pour le transport de ladite remorque;

La présente résolution est conditionnelle à la vérification de ladite remorque fermée par les employés municipaux.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, est autorisée à signer tous les documents nécessaires pour la transaction.

19.5) ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ – ÉTANGS D'ÉPURATION

2010-03-95 **Considérant** qu'il est nécessaire de renouveler les équipements de sécurité au bâtiment des étangs d'épuration ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'acquérir un détecteur de gaz, un treuil avec trépied et un harnais de sécurité pour un montant approximatif de quatre mille cinq cents dollars (4 500), taxes en sus.

19.6) PNEUS

Considérant que les coûts d'acquisition des équipements servant à la pose de pneus sont trop élevés par rapport à la fréquence d'utilisation de ces derniers dans nos garages. Les membres du conseil demandent aux employés municipaux de se rendre chez les garagistes

locaux pour faire exécuter ce type de travail.

20. APPEL D'OFFRES

20.1) FOURNITURE SUR DEMANDE DE MATÉRIEL EN VRAC

2010-03-96 **Considérant** que les membres du conseil désirent procéder à la remise en état des rangs de gravier de la municipalité et au prolongement des services sous la rue Ennis ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de procéder à un appel d'offres sur invitation auprès de Pavage Abénakis Ltée et Carrière M. Labrecque Inc..

20.2) NIVELEUSE

2010-03-97 **Il** est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité de demander des prix pour la location d'une niveleuse aux compagnies suivantes : Pavage Sartigan, Giroux Lessard et RJ Dutil. Un bordereau de soumission sera fourni à chaque compagnie sur lequel il devra inscrire la marque, le modèle, l'année de leur niveleuse et le prix à l'heure.

21. COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-HONORÉ DE SHENLEY

21.1) DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA JOURNÉE FAMILIALE 2010

2010-03-98 **Considérant** que le Comité des Loisirs de Saint-Honoré de Shenley organise une journée familiale le 7 mars prochain ;

Considérant que les activités de cette journée sont offertes gratuitement aux familles participantes ;

Considérant que ledit comité demande une aide financière à la municipalité pour couvrir une partie des frais fixes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de verser un montant de cent dollars (100) au Comité des Loisirs de Saint-Honoré de Shenley pour la tenue de la journée familiale du 7 mars prochain.

21.2) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ANNUELLE

2010-03-99 **Considérant** que le Comité des Loisirs demande comme tous les ans une aide financière pour couvrir les frais fixes de l'Aréna ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité d'octroyer, au Comité des Loisirs de Saint-Honoré de Shenley, un montant de vingt mille dollars (20 000) tel que prévu au budget 2010.

22. SENTIER VÉLO PÉDESTRE : CONFIRMATION DU TRACÉ

2010-03-100 **Considérant** que le comité du sentier vélo pédestre a soumis au conseil municipal, par sa résolution 2010-01-3, un projet de tracé pour le sentier vélo pédestre ;

Considérant que le 25 février dernier, le conseil municipal a soumis ledit projet de tracé aux contribuables des rues Ennis, Bellegarde, Poulin et une partie de la rue Mercier;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité de retenir la recommandation du comité du sentier vélo pédestre et d'entériner le tracé suivant :

- rue Mercier côté est;
- rue Poulin côté Nord ;
- rue Bellegarde côté est;
- rue Ennis côté Nord ;
- rue Boutin côté Ouest ;
- rang 9 côté est.

23. OFFRE PUBLICITAIRE : LE BOTTIN DU GRANIT

2010-03-101 **Considérant** que l'entreprise, le Bottin du Granit, propose de bonifier l'espace publicitaire réservé à notre municipalité dans leur bottin téléphonique;

Considérant que les offres publicitaires proposées se détaillent comme suit :

- Un cinquième de page (1/5) à 95 \$;
- Une demi-page (1/2) à 245 \$;
- Une (1) page à 325 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'opter pour l'offre publicitaire d'un cinquième de page (1/5) à quatre-vingt-quinze dollars (95), taxes en sus.

24. MOISSON BEAUCE : DEMANDE DE DON ANNUELLE

2010-03-102 **Considérant** que l'organisme Moisson Beauce demande un don annuel;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de verser la somme de cent quatre-vingts dollars (180) à Moisson Beauce pour couvrir les frais d'aide alimentaire du Comité des bénévoles de St-Honoré-de-Shenley.

25. LA FÊTE DES VOISINS

2010-03-103 **Considérant** que le Réseau québécois de Villes et Villages en santé organise chaque année une Fête des Voisins ;

Considérant que cet événement vise :

- À renforcer le sentiment d'appartenance, d'entraide et de solidarité dans les communautés ;
- À aider les citoyens à se sentir en sécurité et à leur permettre de jouer un rôle actif pour développer la vie communautaire ;
- À rapprocher les générations et les citoyens d'origines diverses ;
- À alimenter une dynamique de participation dans la communauté.

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité d'inscrire notre municipalité à La Fête des Voisins qui se tiendra le samedi 5 juin 2010 et de commander les outils promotionnels afin d'informer la population.

26. SERVICE DES INCENDIES

2010-03-104 Il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir les services de monsieur Sébastien Fortin à titre de pompier volontaire.

27. DÉFIBRILLATEUR

2010-03-105 **Considérant** qu'un groupe de contribuables ayant suivi la formation en secourisme demande au conseil municipal de doter différents lieux publics tels que l'aréna, la salle communautaire ainsi que l'unité d'urgence du service incendie, d'un défibrillateur pour la réanimation cardio-respiratoire ;

Considérant que ce type d'appareil se détaille à environ à 2 300\$;

Considérant que selon les informations obtenues par l'organisme CAUCA, la fondation CAMBI remet gratuitement, et ce, à chaque année, un défibrillateur par secteur ayant présenté une demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité de présenter une demande à la Fondation CAMBI afin d'obtenir un défibrillateur pour le bâtiment de l'Aréna.

28. DIRECTRICE GÉNÉRALE/SEC.-TRES. : CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

2010-03-106 **Considérant** que le congrès annuel de l'association des Directeurs municipaux aura lieu, cette année, à Québec au Centre des Congrès, les 19-20-21 mai prochain;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Madame Edith Quirion, Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière, au congrès annuel de l'association des Directeurs municipaux, au coût de 450 \$ plus les taxes, incluant le banquet d'ouverture, déjeuner des membres ainsi que le déjeuner-conférence et tous les frais afférents générés par ce congrès.

29. FRAIS DE DÉPLACEMENT

2010-03-107 **Considérant** que les employés municipaux doivent utiliser, à l'occasion, leur véhicule personnel dans le cadre de leur fonction ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de fixer à 3 \$ le remboursement des frais de déplacement lorsque lesdits déplacements seront à l'intérieur du périmètre urbain de la municipalité.

30. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

31. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Étant absent à la séance régulière de la Régie Intermunicipale, Monsieur Mario Breton, délégué, ne peut résumer les principaux points discutés lors de ladite séance.

32. CORRESPONDANCE

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois de février 2010. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

33. AUTRES ITEMS

- **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : FESTIVAL BEAUCERON DE L'ÉRABLE – VEILLÉE DES CANTONS**

2010-03-108 **Considérant** qu'une Veillée des Cantons (concours amateurs) aura lieu le 13 mars prochain dans le cadre du Festival beauceron de l'Érable ;

Considérant que le comité organisateur demande une aide financière ;

Considérant que les profits de la soirée seront versés à la Fabrique St-Honoré pour la restauration du chœur de l'Église ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité d'acquiescer à la demande du comité organisateur de la Veillée des Cantons et de verser un montant de cent dollars (100).

- **OFFRE D'ACHAT : POMPE ENDOMMAGÉE**

2010-03-109 **Considérant** que lors de travaux d'entretien aux étangs d'épuration,

une pompe louée fut endommagée et déclarée perte totale par les assurances de la municipalité;

Considérant que la municipalité a reçu une offre d'achat d'un montant de cinq dollars (5) pour ladite pompe ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Monsieur Patrick Roy et de lui vendre la pompe endommagée pour un montant de cinq dollars (5), taxes en sus.

- **APPEL D'OFFRES : DYNAMITAGE**

2010-03-110 **Considérant** que la compagnie DFN Dynamitage forage Nadeau offre ses services pour le dynamitage de la rue Ennis ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité d'ajouter à la liste des entreprises invitées à soumissionner, la compagnie DFN, pour les travaux de dynamitage sur la rue Ennis (prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts).

34. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

35. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2010-03-111 Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente séance. Il est 20h38.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.